Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-287600027-20260930-2026-DEL-67-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/09/2026
Publication : 30/09/2026
Pour l'autorité compétente par délégation

DÉLIBÉRATION N°2026-DEL-67

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 SEPTEMBRE 2026

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Le vendredi vingt-cinq septembre deux-mille-vingt-six à 15h00, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, au siège du Centre, 40 Allée de la Ronce à ISNEAUVILLE, sur convocation et sous la présidence de Christophe BOUILLON, Président.

Nombre de membres en exercice : 22 Quorum : 17

PRÉSENTS :

Mesdames Claudine BRIFFARD, Annic DESSAUX, Joëlle DOUBET, Clotilde EUDIER, Pascale GALAIS, Katherine LAUREAT, Julie LESAGE, Claude LEUMAIRE, Marie-Françoise LOISON, Anne-Emilie RAVACHE, Dominique HERVIEU, Dominique TESSIER, Messieurs Antoine AMELINE, Mohamed BERBRA, Christophe BOUILLON, Hervé HUNKELER, Frédéric MARCHE, Jean-Michel MAUGER, Cyril COURTIER, François ROGER, François TIERCE, Jean-Marc VASSE.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

- Monsieur Eric HERBET (pourvoir à Christophe BOUILLON)

ABSENTS EXCUSES :

Mesdames Nicole AUVRAY, LEFRANCOIS Annie, Virginie RIVIERE, Messieurs Nicolas BERTRAND, Sébastien CORITON, Mario DEMAZIERES, Eric HERBET, Laurent JACQUES, Alexis RAGACHE, Jean-Marie ROYER.

OBJET : Fonctionnement interne et mission obligatoire – Commission consultative paritaire – CAT. A, B et C – Représentants des collectivités et établissements – Désignation

- **Vu le code général de la fonction publique,**
- **Vu les résultats du renouvellement du Conseil d'administration du 23 juin 2026,**
- **Considérant qu'il y a lieu de désigner des élus issus des collectivités et des établissements affiliés au sein des CAP**

Le Président rappelle que sont placées auprès du Centre de Gestion plusieurs instances de dialogue social dont les Commissions Administratives Paritaires pour les catégories A, B et C dont relèvent les collectivités et établissements affiliés *(art. L. 261-2 du CGFP*).

Les CAP connaissent des questions relatives aux fonctionnaires notamment (*art. L. 263-3 du CGFP*) :

- au refus de titularisation des fonctionnaires stagiaires
- au licenciement en cours de stage en cas d'insuffisance professionnelle des fonctionnaires stagiaires
- à certains licenciements des fonctionnaires (*pour insuffisance professionnelle, pour refus de rejoindre son poste à l'issue des droits à congé de maladie et pour refus d'un 3ème poste à l'issue d'une période de disponibilité*)
- au refus opposé à un fonctionnaire qui demande à bénéficier de certaines actions de formation
- aux autres questions prévues par la réglementation

Par ailleurs, les CAP peuvent être saisies directement par les fonctionnaires dans les cas suivants :

- demande de révision de l'entretien professionnel
- refus d'un temps partiel sur autorisation
- refus de télétravail
-aux autres questions prévues par la réglementation

Les CAP se réunissent généralement tous les trois mois au Centre de Gestion, à l'initiative de son président.

Au regard des dispositions du Code Général de la Fonction Publique (CGFP) et de la délibération du Conseil d'Administration en date du 29 avril 2026 :

-7 représentants titulaires représentant les collectivités et établissements publics et 7 suppléants composent la CAP A
-8 représentants titulaires représentant les collectivités et établissements publics et 8 suppléants composent les CAP B et C

Les CAP disposent d'autant de représentants du personnel dont les élections auront lieu le 10 décembre 2026 dans le cadre du renouvellement général des instances de dialogue social dans la fonction publique.

Le Président du Centre de Gestion ou, à défaut, son représentant désigné parmi les membres de Conseil d'administration assure la présidence des CAP.

Les autres membres représentant les collectivités et établissements publics sont désignés par les membres du Conseil d'administration, parmi les élus issus des collectivités et des établissements affiliés (*art. R. 262-19 du CGFP*).

La désignation des représentants des collectivités et établissements doit respecter une proportion minimale de 40 % de personnes de chaque sexe. (*art. L. 262-2 du CGFP*).

A l'issue du renouvellement général des conseils municipaux des 15 et 22 mars 2026, de nouvelles désignations étaient intervenues dans la mesure où le mandat de représentant des collectivités et établissements au sein des CAP avait pris fin en même temps que celui d'élu local.

Plus généralement, les membres du Conseil d'administration peuvent désigner à tout moment, les élus issus des collectivités et des établissements affiliés.

Pour rappel, les CAP avaient été composées précédemment de la manière suivante :

CAP A

Présidente : Claude LEUMAIRE
Suppléant : Bastien CORITON

Titulaires	Suppléants
Christophe BOUILLON Maire BARENTIN	François ROGER Maire VARNEVILLE-BRETTEVILLE
Marie-Françoise LOISON Adjointe au Maire YPORT	Sébastien PONTY Adjoint au Maire STE-MARGUERTE-SUR-DUCLAIR
Claude LEUMAIRE Adjointe au Maire MALAUNAY	**Annie LEFRANCOIS** Adjointe au Maire CANY BARVILLE
Bastien CORITON Maire RIVES EN SEINE	Kamel BELGHACHEM Conseiller communautaire Communauté d'Agglomération « Caux Seine Agglo » N'est plus élu à l'EPCI
Jean-Marie ROYER Maire HÉNOUVILLE	**Georges MOLMY** Maire YQUEBEUF
Anne-Émilie RAVACHE Administratrice SYNDICAT MIXTE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DE L'ARRONDISSEMENT DE ROUEN (SMEDAR)	Joëlle DOUBET Adjointe au Maire ELBEUF-SUR-SEINE
Annic DESSAUX Conseillère Municipale RIVES-EN-SEINE	Isabelle CREVEL Conseillère Municipale MONTIVILLIERS

Désignations suite aux élections locales 2026

CAP B

Présidente : Marie-Françoise LOISON

Suppléant : Claude LEUMAIRE

Titulaires	Suppléants
Christophe BOUILLON Maire BARENTIN	François ROGER Maire VARNEVILLE-BRETTEVILLE
Marie-Françoise LOISON Adjointe au Maire YPORT	Annic DESSAUX Conseillère Municipale RIVES-EN-SEINE
Claude LEUMAIRE Adjointe au Maire MALAUNAY	**Anne-Emilie RAVACHE** Administratrice SMEDAR
Jean-Marie ROYER Maire HENOUVILLE	**Denis MERVILLE** Maire SAINNEVILLE SUR SEINE
Bastien CORITON Président SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS CAUX-SEINE	Baptiste DETALMINIL Adjoint au Maire BARENTIN
Julie LESAGE Maire GRAND-COURONNE	Annie LEFRANÇOIS Conseillère Municipale CANY-BARVILLE
Sébastien PONTY Adjoint au Maire STE-MARGUERTE-SUR-DUCLAIR	Laurent JACQUES Maire LE TRÉPORT
Claudine BRIFFARD Conseillère municipale EU	**Joëlle DOUBET** Adjointe au Maire ELBEUF

Désignations suite aux élections locales 2026

CAP C

Présidente : Claude LEUMAIRE

Suppléant : Anne-Emilie RAVACHE

Titulaires	Suppléants
Jean-Marie ROYER Maire HENOUVILLE	François ROGER Maire VARNEVILLE-BRETTEVILLE
Marie-Françoise LOISON Adjointe au Maire YPORT	Annic DESSAUX Conseillère Municipale RIVES-EN-SEINE
Imelda VANDECANDELAERE Conseillère municipale OFFRANVILLE	**Anne-Emilie RAVACHE** Administratrice SMEDAR
Kamel BELGHACHEM Conseiller municipal	**Denis MERVILLE** Maire

LILLEBONNE	SAINNEVILLE SUR SEINE
Michel BARBIER Conseiller communautaire Communauté de Communes « des villes sœurs »	**Georges MOLMY** Maire YQUEBEUF
Annie LEFRANCOIS Conseillère municipale CANY BARVILLE	Marie-Claude BEAUFILS Adjointe au Maire LE TRAIT
Bastien CORITON Président SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS CAUX-SEINE	**Sébastien PONTY** Adjoint au Maire STE-MARGUERTE-SUR-DUCLAIR
Claude LEUMAIRE Adjointe au Maire MALAUNAY	Pascale GALAIS Adjointe au Mare MONTIVILLIERS

Désignations suite aux élections locales 2026

Le Conseil d'administration désigne les membres suivants :

CAP A

Présidente : Claude LEUMAIRE
Suppléant : Bastien CORITON

Titulaires	Suppléants
Christophe BOUILLON Maire BARENTIN	François ROGER Maire VARNEVILLE-BRETTEVILLE
Marie-Françoise LOISON Adjointe au Maire YPORT	Sébastien PONTY Adjoint au Maire STE-MARGUERTE-SUR-DUCLAIR
Claude LEUMAIRE Adjointe au Maire MALAUNAY	**Annie LEFRANCOIS** Adjointe au Maire CANY BARVILLE
Bastien CORITON Maire RIVES EN SEINE	Baptiste BOULLAND Maire BIHOREL
Jean-Marie ROYER Maire HÉNOUVILLE	**Georges MOLMY** Maire YQUEBEUF
Anne-Émilie RAVACHE Administratrice SYNDICAT MIXTE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DE L'ARRONDISSEMENT DE ROUEN (SMEDAR)	Joëlle DOUBET Adjointe au Maire ELBEUF-SUR-SEINE
Annic DESSAUX Conseillère Municipale RIVES-EN-SEINE	Isabelle CREVEL Conseillère Municipale MONTIVILLIERS

Désignations suite aux élections locales 2026

CAP B

Présidente : Marie-Françoise LOISON
Suppléant : Claude LEUMAIRE

Titulaires	Suppléants
Christophe BOUILLON Maire BARENTIN	François ROGER Maire VARNEVILLE-BRETTEVILLE
Marie-Françoise LOISON Adjointe au Maire YPORT	Annic DESSAUX Conseillère Municipale RIVES-EN-SEINE
Claude LEUMAIRE Adjointe au Maire MALAUNAY	**Anne-Emilie RAVACHE** Administratrice SMEDAR

Jean-Marie ROYER Maire HENOUVILLE	**Denis MERVILLE** Maire SAINNEVILLE SUR SEINE
Bastien CORITON Président SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS CAUX-SEINE	Baptiste DETALMINIL Adjoint au Maire BARENTIN
Julie LESAGE Maire GRAND-COURONNE	Annie LEFRANÇOIS Conseillère Municipale CANY-BARVILLE
Sébastien PONTY Adjoint au Maire STE-MARGUERTE-SUR-DUCLAIR	Laurent JACQUES Maire LE TRÉPORT
Claudine BRIFFARD Conseillère municipale EU	**Joëlle DOUBET** Adjointe au Maire ELBEUF

Désignations suite aux élections locales 2026

CAP C

Présidente : Claude LEUMAIRE

Suppléant : Anne-Emilie RAVACHE

Titulaires	Suppléants
Jean-Marie ROYER Maire HENOUVILLE	François ROGER Maire VARNEVILLE-BRETTEVILLE
Marie-Françoise LOISON Adjointe au Maire YPORT	Annic DESSAUX Conseillère Municipale RIVES-EN-SEINE
Imelda VANDECANDELAERE Conseillère municipale OFFRANVILLE	**Anne-Emilie RAVACHE** Administratrice SMEDAR
Kamel BELGHACHEM Conseiller municipal LILLEBONNE	**Denis MERVILLE** Maire SAINNEVILLE SUR SEINE
Michel BARBIER Conseiller communautaire Communauté de Communes « des villes sœurs »	**Georges MOLMY** Maire YQUEBEUF
Annie LEFRANCOIS Conseillère municipale CANY BARVILLE	Marie-Claude BEAUFILS Adjointe au Maire LE TRAIT
Bastien CORITON Président SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS CAUX-SEINE	**Sébastien PONTY** Adjoint au Maire STE-MARGUERTE-SUR-DUCLAIR
Claude LEUMAIRE Adjointe au Maire MALAUNAY	Pascale GALAIS Adjointe au Mare MONTIVILLIERS

Désignations suite aux élections locales 2026

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de procéder à la désignation des membres représentant les collectivités et établissements publics affiliés, tels que figurant dans les tableaux ci-dessus, au sein des Commissions Administratives Paritaires (CAP).

Le Secrétaire,
Marie-Françoise LOISON



Le Président,
Christophe BOUILLON

